M.R.O. 14—10,000—21-4-22.

MADRAS RECORD OFFICE.

Government of Madras.

Revenue **DEPARTMENT.**

G.O. No.	1675	**Press** ~~**Mis.**~~
7-8		
Dated	12-12-1859.	

Not to be folded or roughly handled

No. 7. Read the following letter from A. MONTCLAR, Esq.

Refers Government to his letter of 30th November 1859, preferring a claim to reimbursement of the cost, &c., of effecting an insurance of his life, and states it is impossible for him to reply in a complete and precise manner, without the documents relating to his case, and requests to be favored with them. Enters into further details and arguments in support of his claim to reimbursement. } (Here enter 6th December 1859.)

No. 8. ORDER THEREON, 12th December 1859, No. 1675.

The Government do not admit the justice of Mr. Montclar's claim to reimbursement of the cost of effecting an insurance of his life.

(Signed) J. D. BOURDILLON,
Secretary to Government.

Madras 6. Decembre 1859

To the Secretary to Government.
Revenue Department.

Sir,

J'ai l'honneur de venir vous rappeler ma lettre du 30 Novembre 1859. — Il m'est impossible de répondre d'une manière complète et précise au Gouvernement, sans avoir les documents relatifs aux détails de mon affaire. Je vous serai donc très-obligé de vouloir bien donner les instructions nécessaires pour qu'on me mette en possession de ces documents.

2- La question sérieuse que j'ai eu l'honneur d'exposer devant le Gouvernement ne se borne pas à la réponse négative ou affirmative, relative à la question de compensation; cette question de compensation légitime à laquelle j'ai droit, est loin d'être la seule et unique conclusion, qui doive attirer l'examen et l'attention du Gouvernement.

3- Il n'est guères possible de faire jour à la Vérité quand on étouffe la discussion par un trait de plume: "- that the Government cannot consent to re-open it"
Ce principe peu admissible l'était forcément dans les pays où l'on vivait sous les lois du "Lion" de Venise; mais ne peut l'être dans ceux qui sont régis sous celles du Lion de la Majesté Britannique!

4. J'ai signalé au Gouvernement un Monopole désastreux à la prospérité publique et n'est-ce pas du devoir d'un Gouvernement de s'enquérir avec une constante bienveillance et sollicitude sur toute question qui s'attache à cette

prospérité publique.
J'ai signalé une combinaison qui avait pour but de frustrer le Gouvernement de Rs. 30,000; j'ai nommé les perpétrateurs, et cette déclaration porte ma signature.

5- La Société n'est-elle pas en droit de savoir: Si il y a des coupables, ou un calomniateur à livrer à la Justice, ou à l'opinion publique! De connaître aussi, si ce ne sont pas les même "Savants" sur les quels le Gouvernement a déjà passé une Resolution conçue à peu près en ces termes: "The Government authorize the "Marine board to pay, but to be carefull in "future in dealing with Messrs "Savants & Co."

Mais!... Comment la Vérité peut elle percer et se montrer au grand jour si l'on cherche à étouffer la discussion dès sa naissance!..... La discussion d'un principe est toujours profitable; car il en découle de faits ou des conséquences morales et matérielles utiles à l'enseignement local de Ceux qui Gouvernent un pays, et aussi utile à l'enseignement de Ceux qui y sont gouvernés.

6- Mon but en ce moment, n'est pas d'entrer en discussion avec le Gouvernement pour prouver que ma réclamation est légitime et de plus à quoi servirait mon explication si à l'avance on a résolu sur mon Sort sans vouloir ni m'entendre ni m'écouter!.....

Je m'occuperai bien moins de l'intérêt qui m'est personnel, que de l'intérêt puissant que présente ma cause: "La Centralisation".

La Discussion de cette cause dévoilerait l'intrigue et l'imposture, ferait connaître les moyens et les conséquences du Monopole tant sur le point de vue privé que sur

le point de vue public.
Une juste enquête terrifie les "Malveillants" et ne déplait qu'à eux; tandisque les honnêtes gens ne la craignent pas.

7- Avant de terminer, je viens signaler un fait tout-à-fait exclusif à la Cassure de l'Anicut. Viz:

1- "The board approve of the proposed security as set
"forth in paras- 2. 4 and 6 of the Collector's letter,
"on the understanding that the life Insurance
"is duly kept up until the loan is repaid.....
2. The Collector can disburse the sum sanctioned
"by Government Viz: 30,000 Rupees on Mr.
"Montclar's executing the necessary engagements
"in due form, making the relinquishment
"noted in para 5 of Extract minutes- Consul=
"tation 14th October last R.D. N° 1397.

En conséquence je donnai d'abord le "relinquishment" exigé conditionnellement, puis j'assure ma vie expressément pour Rs. 30,000-
J'adresse immédiatement la Police d'assurance au Collecteur de Rajahmundry qui la garde pendant 8 mois en sa possession et l'on me fait ainsi perdre en sus de la Cassure de l'Anicut, 1920 Roupies, pour les quelles je paie un intérêt annuel de 12 pour %, et pour toute Justice et Consolation je reçois la Conclusion:
"That gentleman was aware of that
"Structure!.....(etc)..(etc) order R.D. 26th November 1859 N° 1606.

8- Je viens vous prier Monsieur de vouloir bien référer sans délai ce point à son Excellence le Gouverneur en Conseil; car ces Rs. 1920 qu'on m'a fait perdre, sont tout-à-fait en dehors de la

la question de Compensation.

Oh! J'attendais une addition

Mais non pas une Soustraction!.

J'ai, en attendant, l'honneur de

me dire Monsieur,

Vôtre tres-humble et obeissant

Serviteur

A. Montclar

care

of J. B. Norton Esq^re

Madras.

Revenue 1859 Dept.
Pro: of Govt 20th Dec.
No 2269

From A. Montclar Esq.

Dated 6
Rec'd 7 } December 1859

Refers Govt. to his letter of 30th Nov. 59, preferring a claim to reimbursement of the cost & of effecting an insurance of his life, and states it is impossible for him to reply in a complete and precise manner without the documents relating to his case and requests to be favored with them. Enters into further details and arguments in support of his claim to reimbursement.

From Qc 7 13th Dec. 59
Rec. 2332 in Case

No 1675. 12th December
With an order

Copy in Letter to England
of 18th May 60 No 46

Copy to Govt Solicitor
22nd Dec 59

No 7 & 8

No 1675

The Government do not admit the justice of Mr. Montclar's claim to reimbursement of the cost of effecting an insurance of his life.

Forb for Geo.
12th Dec 1859

1 Copy. To A. Montclar Esq. Qc